
COMPTE RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL ST ANDRE DE BOEGE

Du 25 juillet 2025 à 19 h 00

Présents : Bosson Jean-François, Bosson Hervé, Degenève Patrick, Hominal Francis, Gaillard Laurent, Charrat Michel, Von Arx-Dupraz Chantal, Dupraz Isabelle, Bisetti Mélodie, Ruhin Marie-Luce, Morandi Loris, Detraz Laurent, Chiappani Mylène, Julienne Marcel.

Excusée : Gardrinier Jennyfer.

Absent : néant

Secrétaire de séance : Marcel Julienne.

Validation du compte-rendu de juin.

Ajout d'un point à l'ordre du jour : Vente maison 255 route de Curseille.

Urbanisme

Demandes d'urbanisme :

- DP Favrat Olivier, 304 route de Curseille, rénovation bardage. Avis favorable.
- DP Pourchet Michel, 610 route de La Corbière, construction d'une pergola. Avis favorable.
- DP Wauquier Arnaud, 310 route de Curseille, changement destination garage en partie habitable. Modification façade. Avis favorable.
- PC Saitlet Elodie, 455 route Chez le Cadet, construction d'un hangar agricole. Avis favorable.
- PC Weideli Quentin, 2295 route de Sur Vuan, agrandissement du chalet. Avis favorable

Classement du chemin rural de la Molière dans la voirie communale

Une portion du chemin rural de la Molière a été rempierré et remis en forme par un bicoche à la suite des dégâts causés par la dernière coupe de bois. Le conseil municipal délibère à l'unanimité pour le classer dans la voirie communale. Cette portion de route ne sera pas déneigée.

Compte rendu SRB

Francis Hominal a posé une question au SRB en 2024 relative au non-respect de la tarification de l'eau lors de l'intégration des communes de la Vallée Verte au Syndicat Rocailles Bellecombe. Il a rencontré le Directeur pour échanger à ce sujet. Le prix de 2024 était un tarif-cible et non un prix garanti, contrairement aux affirmations faites lors des réunions publiques.

Laurent Gaillard remercie toutefois Jean-François d'avoir pu garder un tarif spécial pour les agriculteurs et où l'assainissement n'est pas facturé.

Coupe de bois 2026

La coupe de bois pour l'année 2026 est programmée sur la parcelle A située au bout de la route forestière de la Molière. Le conseil municipal accepte à l'unanimité pour une coupe rase en bloc et sur pied.

Clocher de l'Eglise

Après les travaux de restauration du beffroi de l'Eglise, il serait nécessaire de nettoyer le clocher. Prévoir une date en septembre.

Rentrée scolaire

L'effectif pour la rentrée 2026 est de 112 enfants pour l'école maternelle intercommunale et de 36 enfants pour l'école primaire de St André. Une rencontre doit avoir lieu avec le Directeur d'un établissement qui s'occupe d'un enfant en difficulté pour que les dames de la cantine puissent organiser au mieux et sécuriser le service de la cantine.

Demande de travaux : grillage à réparer, bacs à fleurs à revoir, installation de jeux vers l'agorespace (voir avec les enfants à la rentrée).

Vente maison 255 route de Curseille

Un compromis a été signé le 8 avril 2025 avec Mr Veron. Un avenant pour prolonger les délais a été accepté en date du 10 juin dans l'attente de la validation de son prêt, soit au plus tard le 21 juillet. A ce jour, aucune offre n'a été transmise, le compromis est donc caduc. Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas prolonger le compromis de vente avec Mr Veron et de remettre en vente le bien au prix initial.

Vente terrain Mr Bajulaz

Mr Bajulaz a refusé l'offre financière faite par le conseil municipal pour acquérir ses parcelles. Il demande un échange de parcelles. Le conseil accepte et une proposition lui sera faite.

Demande raccordement eau potable parcelles agricoles

Demande de Mr Marquis en vue de raccorder ses parcelles agricoles à l'eau potable. Après consultation auprès de Maitre Ongaro, la demande est refusée car il n'y a aucun justificatif lié à l'activité agricole.

Contentieux mouvement terrain La Molière

Un nouvel expert a été nommé et a réalisé une réunion en date du 16 juillet dernier. Un compte-rendu va être établi par l'expert.

Travaux divers

Route de Ludran : l'entreprise Fabien Roch est intervenue pour reprendre l'évacuation des eaux de ruissellement en provenance des bois et qui bouchaient le fossé de Ludran.

Façades de l'école : L'Etat a accordé une aide financière de 46 200 €. La Région a accusé réception de notre demande, et une subvention de 75 000 € a été accordé par le Département en 2023.

Le contrôle de sécurité à la salle des fêtes sera réalisé le 11 août par le SDIS.

Le contrôle des extincteurs des bâtiments communaux a été réalisé ce jour.

Infos diverses

Centrale villageoise : Francis donne un rapide compte rendu sur la réunion d'information publique relative à l'énergie renouvelable présenté par une association « centrale villageoise ». Leur souhait est de créer une société dans laquelle les citoyens investissent pour un projet d'installations de panneaux photovoltaïques et de revendre l'électricité.

Recensement population : une délibération est prise à l'unanimité pour déterminer le montant de la rémunération de l'agent recenseur.

Jeux intervillages : 2026 auront lieu le 6 septembre sur le plateau de Plaines Joux à Bogève.

Réseau Orange : nous informe que le réseau cuivre sera déposé définitivement en 2030.

Le secrétaire de séance, Marcel Julienne

Le Maire, Jean-François Bosson

